

NEUFCHATEAU

# Les maisons de justice rassurées

**Un ministre dans une maison de justice, et pour annoncer de bonnes nouvelles : le transfert de compétences, c'est du tout bon pour elles !**

• **Andrée VERBEKE**

«**M**erci, c'est la première fois que nous voyons un ministre en nos murs ». C'est le message lancé hier vendredi au 8 de la rue Saint-Roch à Neufchâteau par les assistantes de justice des trois maisons de justice que compte la province (Arlon, Marche et Neufchâteau).

Il faut dire que cette fin d'année est importante pour le secteur puisque les maisons de justice craignaient que des changements ne s'opèrent au premier janvier prochain, avec le transfert de compétences du Fédéral à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

C'est pour rassurer tout le monde que le ministre en charge des maisons de justice et de l'aide à la jeunesse, Rachid Madrane, est descendu dans le Luxembourg, avec à ses côtés le tout nouveau président du Parlement de la Fédération W-B, qui n'est autre que le Luxembourgeois Philippe Courard.

## **Des montants et des agents en plus !**

Le ministre a donc rassuré tout le monde, mieux, il a annoncé de bonnes nouvelles : «*Je fais le tour des arrondisse-*

*ments judiciaires, car, comme nouveau ministre, je tiens à connaître les acteurs de terrain avant de prendre mes décisions.*

*À part le fait que vous passez du Fédéral à la Fédération, pas grand-chose ne change pour vous. Mon enjeu, c'est de réussir ce transfert. Cela concerne les 650 agents des treize maisons de justice. Non seulement les 64 millions € prévus au budget sont maintenus, mais la Fédération prévoit des montants complémentaires pour atteindre les 74 millions €. Avec 23 engagements en plus en 2015.*

*Enfin, un projet d'extension est prévu dans le parc qui jouxte la MJ d'Arlon, on l'espère pour 2016.*

*Car je le dis et j'insiste, vous êtes le volet humain de l'appareil judiciaire.»*

Stéphane Davreux, le directeur des maisons de justice francophones, a bien sûr manifesté son contentement : «*Tout le secteur est ravi d'entrer dans la Fédération W-B. Nous avons, par exemple, pu passer nos contrats déterminés en CCI. Dorénavant aussi, le service d'aide aux détenus (prison de Saint-Hubert) sera intégré dans les maisons de justice, c'est un gros défi à relever !*»

## **La médiation, trop peu connue**

À chacune de ses visites sur le

terrain, le ministre aborde un aspect spécifique.

À Neufchâteau, les maisons de justice ont présenté leur tra-

vail de médiation pénale : «*Il est important de mettre en lumière le travail des maisons de justice, parfois méconnues du grand public, alors qu'elles représentent la première ligne de la justice pour le citoyen...*»

En gros, l'idée, c'est de remplacer les peines de prison par autre chose ; créer un dialogue entre auteur et victime et aussi lutter contre les sentiments d'impunité. Il y a la médiation, bien sûr, mais aussi des formations, en collaboration avec d'autres associations, des travaux d'intérêt général, le suivi...

Sachez qu'en 2013, Arlon a totalisé 229 dossiers, Marche-en-Famenne, 73 et Neufchâteau, 150 et que les délits les plus importants sont ceux contre les personnes, puis les biens et le roulage.

Le ministre est allé ensuite en compagnie de Philippe Courard à Libramont, dans le service d'aide aux détenus, qui, suite à la réforme de l'État, sera prochainement intégré dans les maisons de justice. Cela pour s'imprégner de leur travail. ■